



Ville de Lausanne

Service des routes
et de la mobilité

Office de la Circulation
et du Stationnement

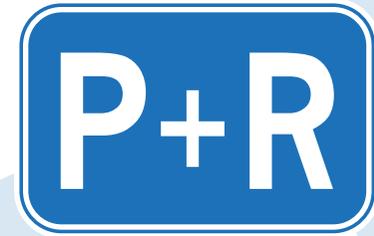
Que ce soit pour le travail,
les courses, ou les loisirs,...

...laissez votre voiture sur un P+R et
la ville est à vous. Vous avez accès
aux zones Mobilis 11 et 12
(bus et métros tl, LEB, CFF)

...laissez votre voiture sur un
P Longue durée et la ville est aussi
à vous, mais comme utilisateur de
mobilité douce, vous poursuivrez à
pied, en vélo...

STATIONNER
A LA JOURNÉE

MODE
D'EMPLOI



P+R

P
Longue
durée



P+R

Simplifiez-vous la ville

P
Longue durée

P+R 6 PARKINGS A DISPOSITION

+ accès aux zones Mobilis 11 et 12 (bus et métros tl, LEB, CFF).

BELLERIVE - BOURDONNETTE - GRAND-MONT - VALMONT - VÉLODROME - VENNES*

Cartes journalières

1 voiture + 1 titre de transport	CHF 16.-
1 voiture + 2 titres de transport	CHF 25.30
1 voiture + 3 titres de transport	CHF 34.60

*Vennes : tarification différenciée

Abonnements mensuels

avec carte de légitimation Mobilis

1 voiture + 1 abonnement personnel	CHF 125.-	173.-
1 voiture + 2 abonnements personnels	CHF 199.-	247.-
1 voiture + 3 abonnements personnels	CHF 273.-	321.-

*Vennes : tarification différenciée

12.12.2016

P+R

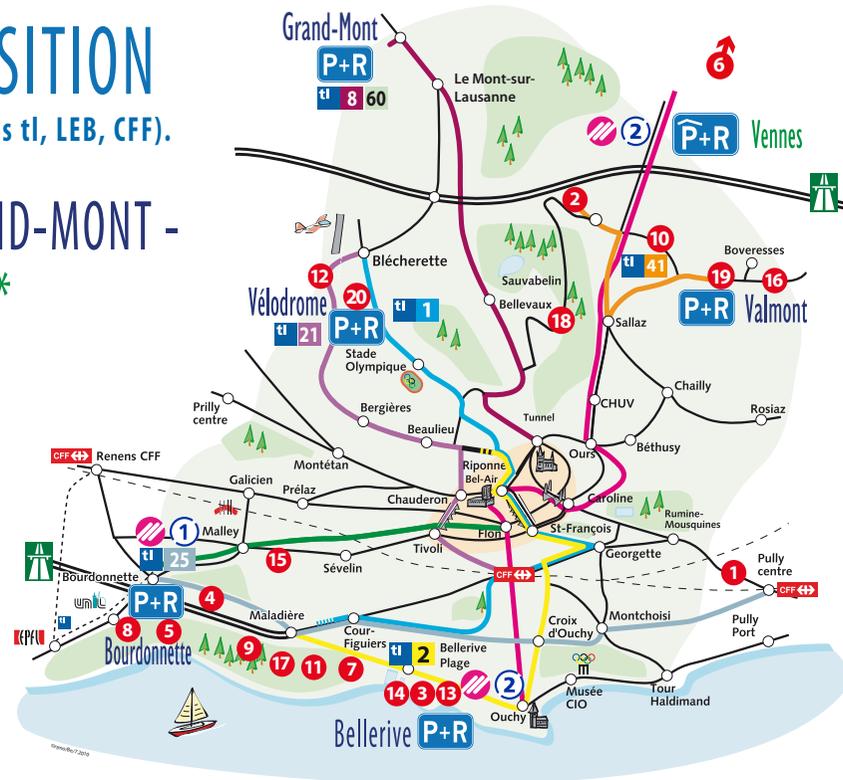
P+R en surface

CHF 16.-
CHF 25.30
CHF 34.60

P+R

Vennes

20.-



P
Longue durée

20 EMPLACEMENTS

- 1 Avenue du Léman
- 2 Avettes
- 3 Bellerive
- 4 Boulodrome
- 5 Bourget
- 6 Chalet-à-Gobet
- 7 Chalet-des-Bains
- 8 Chamberonne
- 9 CIO
- 10 Feuillère
- 11 Fontaine-de-Cuivre
- 12 Grey
- 13 Ouchy
- 14 Piscine
- 15 Provence
- 16 Route d'Oron
- 17 Samaranch
- 18 Signal
- 19 Valmont
- 20 Vélodrome

Tarifs : CHF 2.50 / heure - CHF 8.- / journée

La validité du forfait journalier ne s'applique qu'au jour de l'émission. Il ne s'agit pas d'un forfait "24 heures".

Abonnement mensuel : CHF 80.-

Sous forme de carte à gratter disponible à l'Office de la circulation et du stationnement et dans les postes de police de quartier.

Les parkings de longue durée sont un complément aux parkings-relais puisqu'ils **n'offrent pas une combinaison avec les transports en commun**. Ils proposent un stationnement à la journée, à un tarif avantageux.

Ils sont destinés aussi bien à ceux qui désirent rejoindre leur lieu de travail à **pied ou en vélo**, qu'à ceux qui désirent pratiquer **divers loisirs**, au bord du lac par exemple.

Attention ! Référez-vous à la signalisation en place.

Renseignements :

www.lausanne.ch/stationnement - routes-mobilite@lausanne.ch - tél. 021 315 38 00

Une carte de légitimation personnelle, non transmissible, **doit accompagner votre abonnement P+R**. Cette carte s'obtient auprès de l'Office de la circulation et du stationnement sur présentation de votre carte d'identité. Pour le P+R de Vennes, ces démarches se font directement au secrétariat du parking.

Votre abonnement est valable sur tous les P+R (sauf Vennes), pour la durée de sa validité. Vous pouvez vous acquitter de la taxe sur place avec les cartes bancaires de débit **Maestro**, ou de crédit **MasterCard et Visa**. Le paiement en monnaie est possible uniquement pour les cartes journalières (maximum CHF 34.60). L'appareil ne rend pas la monnaie. L'Office de la circulation et du stationnement accepte les moyens de paiement usuels.

Renseignements :

www.lausanne.ch/stationnement - routes-mobilite@lausanne.ch - tél. 021 315 38 00
www.lausanneparkingsrelais.ch
 P+R Vennes : www.prvennes.ch - info@prvennes.ch - tél. 021 653 60 50